



## UN ÉTÉ FESTIF ET CONVIVAL POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS APAISÉE ET FRATERNELLE

L'ÉDITO —



**GERMINAL PEIRO**  
Président du Conseil départemental  
de la Dordogne

L'été est là et nous espérons toutes et tous qu'il répondra enfin à notre aspiration de pouvoir de nouveau en profiter pleinement, sans restrictions d'ordre sanitaire, et de retrouver la convivialité qui nous a tant fait défaut ces deux dernières années.

Cette aspiration est d'autant plus forte que nous traversons une époque extrêmement troublée.

Géopolitiques, sanitaires, sociales, démocratiques : depuis quelques années, les crises majeures se succèdent et rongent progressivement la cohésion de notre société. Le monde se trouve durablement bouleversé et nous prenons peu à peu conscience que cette succession de difficultés et de tensions risque de devenir la règle. Le constat n'est pas réjouissant, mais il doit nous conduire à faire preuve d'inventivité et de volonté.

Pour relever les défis actuels et à venir, il faut d'abord que nos gouvernants s'attachent à

résorber les inégalités et s'attaquent à l'ensemble des fractures qui divisent la société. Cela nécessite de mettre en œuvre des politiques publiques équilibrées, équitables et innovantes, anticipant les problématiques qui se poseront de manière accrue dans les années et les décennies à venir. Cela nécessite, aussi, de promouvoir sans relâche l'intérêt général plutôt que l'individualisme, d'agir avec pragmatisme et bon sens plutôt que sur la base de raisonnements étriés, de favoriser l'entraide et la redistribution plutôt que d'accroître les injustices. Cela nécessite enfin – et ce n'est pas un défi secondaire – de retrouver le sens d'un débat public apaisé, dans lequel la nécessaire confrontation des idées ne doit pas disparaître au profit des invectives qui, au fil des mois, semblent devenir la norme de la communication politique moderne...

Forte de ces principes, la majorité départementale de gauche se mobilise au quotidien pour améliorer les conditions et le cadre de vie des Périgourdins : projets de constructions d'équipements sportifs et touristiques structurants, tels que les véloroutes - voies vertes, installation de centres départementaux de santé, promotion de la culture pour tous avec, notamment, le travail de proximité remarquable de Ciné-Passion ou bien le soutien aux festivals qui animeront notre été partout en Dordogne.

Face au changement climatique, dont les manifestations locales sont de plus en plus brutales et imprévisibles, nous devons également accélérer la réalisation des projets qui permettent de réduire les rejets de carbone dans l'atmosphère tout en soutenant, chaque fois que cela sera nécessaire, les filières économiques, en particulier agricoles, qui en subissent les conséquences les plus lourdes. Tel est le sens des actions menées par le Conseil départemental en faveur, par exemple, du photovoltaïque, de l'énergie-bois ou encore des solutions liées à

l'hydrogène. Parallèlement à ces projets de production d'énergie verte, le Département se mobilise aux côtés des acteurs locaux. C'est le cas auprès des professionnels de la filière gras, emblématique de notre terroir, à travers des aides financières mais aussi grâce à l'action du laboratoire départemental d'analyse et de recherche, toujours en pointe dans la lutte contre la grippe aviaire.

Après des saisons 2020 et 2021 marquées par les restrictions liées à la pandémie, l'été en Périgord devrait donc retrouver ses couleurs habituelles. Des couleurs propices non seulement à l'immersion dans les paysages qui font de notre département une mosaïque choyée par les amateurs de sports de pleine nature, mais aussi à la découverte d'un patrimoine historique d'exception. Des couleurs festives, aussi, autour des nombreux événements culturels et des rendez-vous gourmands organisés partout sur notre territoire.


Je veux remercier chaleureusement l'ensemble des élus, des bénévoles associatifs, des producteurs locaux, des artistes, des professionnels du tourisme qui travaillent ensemble tout au long de l'année pour offrir aux Périgourdins et aux touristes une programmation estivale aussi qualitative que diversifiée. Il s'agit là de l'une de nos belles marques de fabrique, celle d'un Périgord ouvert et accueillant, où rien ne pourra jamais remplacer la convivialité des rencontres humaines.

Très bel été à toutes et à tous !

Très cordialement  
G. Peiro

### Sommaire


- 2 | [L'actualité en Périgord](#)
- 3 | [La Dordogne, destination idéale pour le tourisme à vélo](#)
- 4 | [Grippe aviaire](#)  
[Village de l'enfance](#)
- 5 | [Transition énergétique](#)  
[Dérèglement climatique](#)
- 6 | [Rubrique OC](#)  
[Una collecta occitana que fai lo liam !](#)  
[Budget participatif](#)
- 7 | [Votre été en Dordogne](#)
- 8 | [Votre été en Dordogne](#)



**EXPOSITION**

L'enfance de l'art  
**GASTON CHAISSAC  
ET LA MODERNITÉ**

du 9 juillet au 6 novembre 2022  
CHÂTEAU DE BIRON Dordogne-Périgord





## PREMIÈRE RENCONTRE RÉGIONALE DES **CAMPUS CONNECTÉS** DE NOUVELLE-AQUITAINE



Les 30 et 31 mai derniers, une trentaine d'étudiants et tuteurs des 8 Campus connectés de Nouvelle-Aquitaine s'étaient donné rendez-vous en Dordogne sur les sites du Campus Périgord à Périgueux et sur la base de loisirs départementale de Rouffiac. L'objectif de ces deux jours était de permettre à ces étudiants de se rencontrer et de prendre conscience qu'ils font partie d'une même communauté, de les fédérer, mais aussi de passer un moment de détente après une année à étudier à distance. Un Campus connecté est un lieu qui permet à des étudiants de suivre, près de chez eux, des formations à distance dans l'enseignement supérieur garantissant la même reconnaissance et la même qualité de diplôme que sur un campus universitaire, grâce à des ordinateurs mis à disposition et la supervision d'un tuteur. Le Campus connecté Périgueux a pu voir le jour grâce à l'action du Département de la Dordogne qui souhaitait faciliter l'accès des jeunes Périgourdins aux études supérieures. Il est ouvert depuis la rentrée 2021 au sein du Campus Périgord, sur le pôle de la Grenadière, en partenariat avec l'Université de Périgueux et le Grand Périgueux. Ce lieu offre de nombreux avantages, puisqu'il permet aux étudiants de disposer d'un espace facile d'accès, doté d'une bibliothèque universitaire, de locaux sportifs, ainsi que d'un service de restauration. Pour sa première année d'existence, 8 étudiants ont suivi une formation supérieure depuis Périgueux. L'an prochain, 30 places seront ouvertes. La procédure de Parcoursup n'est pas encore totalement achevée mais, à ce jour, une vingtaine de contacts ont été établis. Le projet de Campus connecté Périgueux mobilise un financement de 830 000 € pour les cinq ans du programme.

## FOIRE DU GABARIER : 4<sup>e</sup> RENCONTRES SUR LE CLIMAT, LES MOBILITÉS, LA BIODIVERSITÉ ET LES ÉNERGIES À CASTELNAUD-LA-CHAPELLE, SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2022



Animations, expositions, démonstrations, discussions : avec la Foire du Gabarier, le Département de la Dordogne poursuit sa démarche de valorisation des initiatives et savoir-faire locaux en faveur de la transition énergétique, de l'adaptation au changement climatique, de la préservation de la biodiversité et des mobilités. Cette journée s'inscrit pleinement dans les thématiques qui sont au cœur des préoccupations actuelles : la protection de l'environnement, les questions de mobilité et le développement des énergies renouvelables. Cette journée a pour objectif de sensibiliser le grand public sur les sujets du développement durable et de l'excellence environnementale avec les stands des exposants et des débats thématiques. Mais c'est également l'occasion de profiter, de manière plus ludique, d'animations, et d'ateliers interactifs destinés à toute la famille.

## LE CONSEIL DE L'EUROPE RENOUVELLE LE LABEL « ITINÉRAIRE CULTUREL EUROPÉEN » À L'ASSOCIATION CARP (CHEMINS DE L'ART RUPESTRE PRÉHISTORIQUE)



Le Conseil de l'Europe vient de renouveler, pour trois ans supplémentaires, le label « Itinéraire culturel européen » à l'association CARP (Chemins de l'art rupestre préhistorique), présidée par Germinal Peiro. Cette décision fait suite à l'audition de Germinal Peiro au siège de l'Institut des itinéraires culturels européens le 6 mai dernier, au cours de laquelle il avait pu défendre, pour le compte de l'ensemble des membres du réseau (une quarantaine d'entités, 151 sites d'art rupestre, dont 9 sont déclarés patrimoine mondial par l'Unesco, répartis sur 8 pays membres), la dynamique, la force et la volonté commune de ce grand réseau international. En renouvelant ce label au réseau CARP, qui pouvait s'en prévaloir depuis 2010, le Conseil de l'Europe vient confirmer la qualité du travail développé par CARP et la capacité des sites qui le composent à animer, valoriser et transmettre les valeurs patrimoniales de l'art pariétal.

Cette nouvelle reconnaissance officielle dont se félicitent tous les acteurs du réseau, vient renforcer le travail effectué en commun. Elle souligne également l'immense potentiel que ce réseau peut offrir en termes de promotion de nos sites archéologiques et de développement de nos territoires.

## TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL : LE CHANTIER EST PRESQUE TERMINÉ



L'incendie qui avait ravagé le bâtiment le 16 décembre 2018 ne sera bientôt plus qu'un lointain souvenir. Au terme de 19 mois de travaux, le nouveau laboratoire, qui passe de 4000 m<sup>2</sup> à 6000 m<sup>2</sup>, sera parfaitement adapté à l'ensemble de ses activités d'excellence.

Implanté depuis 2003 à Coulounieix-Chamiers, le Laboratoire Départemental d'Analyse et de Recherche de la Dordogne (LDAR) s'apprête à vivre une nouvelle vie. Au fil des années, son activité, tournée vers les domaines de l'eau, de l'environnement et de l'hygiène alimentaire, s'est multipliée par 3 en 10 ans, tandis que son personnel a doublé, composé désormais de près de 120 agents.

Les travaux de reconstruction-extension du laboratoire ont débuté en janvier 2021 et devraient être achevés dans le courant de l'été 2022. Le nouveau bâtiment a été conçu avec pour priorité le redéploiement des services, dans une continuité de surfaces. Des leçons ont été tirées du sinistre puisque des aména-

gements plus importants ont été réalisés pour lutter contre un hypothétique nouvel incendie avec, par exemple, des cantonnements coupe-feu dans les combles.

Par ailleurs, afin de générer des économies, l'énergie produite par les appareils utilisés est récupérée par le système aéraulique qui la restitue au bâtiment (chauffage, renouvellement d'air). Enfin, lorsque les bâtiments préfabriqués seront enlevés, le Département complètera le dispositif par la mise en place d'ombrières sur les parkings, équipées de panneaux photovoltaïques.

Jusqu'à présent intégré dans les locaux du laboratoire départemental, le SATESE (Service d'assistance technique à l'épuration et au suivi des eaux) va pour sa part, disposer de son propre bâtiment de 500 m<sup>2</sup> à proximité immédiate. Le SATESE, qui dépend de l'Agence technique départementale (ATD24), assure le travail.



## INAUGURATION DES TRAVAUX DE CONFORTEMENT DU PONT DE CUBJAC



Les travaux de confortement du pont de Cubjac ont été inaugurés mercredi 4 mai par Germinal Peiro, président du Département, en présence de Jean-Michel Magne, vice-président en charge des routes et de la mobilité, Corinne Ducrocq et Bruno Lamonerie, conseillers départementaux du canton Isle-Loue-Auvézère, et Michel Raynaud, maire de Cubjac.

Les deux parties du village de Cubjac sont désormais reliées entre elles par un ouvrage d'art entièrement rénové qui permet à la RD 68 de franchir l'Auvézère.

A la suite d'une inspection, ce pont de pierre avait été identifié comme nécessitant des réparations structurelles « en raison de ses pathologies dangereusement évolutives ». Le Département a donc décidé de procéder

à des travaux de réparation à l'identique pour préserver le caractère architectural et patrimonial de l'ouvrage. Afin de respecter les mesures environnementales nécessaires et la loi sur l'eau, un inventaire faune-flore a été effectué.

Les travaux se sont déroulés du 23 août 2021 au 4 mars 2022, sous coupure complète de circulation.

D'un montant de 912 110 € TTC, les travaux ont été financés par le Département avec une aide de l'Etat à hauteur de 30%.

Le Département de la Dordogne dispose d'un patrimoine de 1000 ouvrages d'art environ, dont 176 grands ouvrages qui font l'objet d'une inspection détaillée par des bureaux d'études spécialisés tous les 6 ans.

## LE DISPOSITIF « J'APPRENDS À NAGER EN DORDOGNE » RECONDUIT CET ÉTÉ



Conscient qu'il est essentiel de savoir nager mais que tout le monde n'a pas forcément l'opportunité de prendre des cours, le Conseil départemental de la Dordogne propose chaque été, depuis 2016, un dispositif entièrement gratuit (« J'apprends à nager en Dordogne ») sur ses quatre bases de loisirs (Rouffiac, Saint-Estèphe, Gurson et La Jemaye).

Le principe est simple : permettre aux jeunes Périgourds (à partir de 6 ans) d'apprendre à nager, flotter, se déplacer librement et à être autonomes dans l'eau au terme de 8 séances gratuites de 45 minutes encadrées par un éducateur sportif diplômé. A l'issue des 8 séances, les participants reçoivent un diplôme « d'aisance aquatique » attestant de leur capacité à être autonomes dans l'eau.



Cet été, le dispositif « J'apprends à nager » sera proposé à Rouffiac du lundi 18 au vendredi 22 juillet et du lundi 1<sup>er</sup> au vendredi 5 août ; à Saint-Estèphe du lundi 25 au vendredi 29 juillet et du lundi 8 au vendredi 12 août ; à Gurson du lundi 11 au vendredi 15 juillet et du lundi 22 au vendredi 26 août ; et enfin à La Jemaye du lundi 18 au vendredi 22 juillet et du lundi 15 au vendredi 19 août.

Les inscriptions s'effectuent sur le site [demarches.dordogne.fr](http://demarches.dordogne.fr)



## CENTRE DÉPARTEMENTAL DE SANTÉ DE SAINT-MÉDARD-DE-MUSSIDAN : UNE SOLUTION POUR LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE

Ouvert aux Périgourds depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2021, le Centre départemental de santé de Saint-Médard-de-Mussidan a été inauguré mardi 31 mai par Germinal Peiro, président du Conseil départemental, Carline Cappellet et Jacques Ranoux, conseillers départementaux, et Michel Florenty, maire de Saint-Médard-de-Mussidan.

Implanté dans une zone classée Zone d'intervention prioritaire par l'ARS (Agence régionale de santé), ce nouvel équipement est le deuxième de ce type à ouvrir, trois ans après l'expérience menée à Excideuil.

Grâce à l'appui de la commune de Saint-Médard-de-Mussidan qui met le bâtiment à disposition, le Conseil départemental poursuit sa politique de solidarité territoriale et de lutte contre la désertification médicale en secteur rural.

L'ouverture de ce deuxième centre de santé s'inscrit dans la volonté du Département de proposer aux médecins une nouvelle manière innovante d'exercer : en salariat, en équipe, intégrée aux compétences médico-sociales de la collectivité, en coordination avec les acteurs locaux de santé. A Saint-Médard-de-Mussidan, trois équivalents temps plein de médecins généralistes, un médecin pneumologue à 16h/mois, un médecin gériatre et un médecin stagiaire sont installés. Ils sont tous salariés par le Département, qui prend également en charge le secrétariat médical et assure le fonctionnement général. Le centre de santé dispose de tous les équipements médicaux modernes : électro-cardiogramme, échographe, débitmètre, etc.

Avec en moyenne, plus de 1000 consultations chaque mois et 2555 patients qui ont déclaré ce centre comme médecin traitant, il a d'ores et déjà démontré qu'il était un équipement indispensable dans ce secteur de la Vallée de l'Isle.

Un troisième centre départemental de santé doit être créé au mois de septembre à Ribérac. D'autres projets d'antennes sont à l'étude, dont un centre à Montignac pour la fin de l'année.

## CANOË-KAYAK : UNE MOISSON DE MÉDAILLES POUR LES PÉRIGOURDINS AUX MONDIAUX DE TREIGNAC



© DR

© DR

Les athlètes périgourds se sont particulièrement distingués à l'occasion des Mondiaux de descente en canoë-kayak qui se déroulaient début juin à Treignac, en Corrèze : ils ont obtenu quinze médailles, dont sept titres. Une athlète a particulièrement brillé : Manon Hostens qui a obtenu, à elle seule, quatre titres mondiaux en kayak individuel en sprint, sprint par équipes, classique et classique par équipes. Les autres titrés champions du monde sont Stéphane Santamaria (Port-Sainte-Foy, C2), 2 titres en sprint et en classique ; Maxence Barouh et Félix Bouvet (Marsac, K1), en classique par équipes.

De leur côté, Nicolas Sauter (Marsac, C1) en sprint ; Maxence Barouh (Marsac, K1) en sprint et en classique ; Pierre Troubadou (Périgueux, C2) en sprint ; Maxence Barouh et Félix Bouvet (Marsac, K1) en sprint par équipes ont obtenu une médaille d'argent. Ancelin Gourjault (Marsac, C1) en sprint et en classique ; Ancelin Gourjault et Nicolas Sauter (Marsac, C2) en classique ont, quant à eux, décroché une médaille de bronze.



## LA DORDOGNE, DESTINATION IDÉALE POUR LE TOURISME À VÉLO

Avec ses voies sur berges, ses petites routes de campagne et ses sites historiques, le département de la Dordogne se prête parfaitement à la balade et aux randonnées cyclotouristiques et profite de l'engouement général pour les mobilités douces et les activités de plein air.



© DR

La France, deuxième destination mondiale du cyclotourisme après l'Allemagne, voit plus de 21 millions de Français faire du vélo pendant leurs vacances. En 2021, 18 848 kilomètres d'itinéraires étaient aménagés dans tout le pays et l'objectif est d'atteindre plus de 25 000 kilomètres en 2030.

La Dordogne développe pour sa part, à grand train, son réseau de véloroutes, le nouveau nom officiel pour désigner à la fois les voies vertes (réservées aux véhicules non motorisés) et les routes au trafic automobile faible partagé avec les cycles.

C'est aujourd'hui l'une des destinations les plus programmées par les tour-opérateurs pour la pratique de cette activité.



**Jean-Michel SAUTREAU,**  
Président de la commission  
agriculture, forêt, aménagement  
rural et développement durable  
Conseiller départemental du  
canton de Montpon-Ménéstérol

Le Conseil départemental s'est engagé à faire de la Dordogne un territoire d'excellence environnementale dans tous les domaines. Le développement des itinéraires doux touristiques et de loisirs, en particulier par le vélo, constituent un maillon essentiel de ce schéma écotouristique. Avec près de 1500 kilomètres d'itinéraires aménagés, le Département fait preuve d'une forte volonté politique de développement de ces infrastructures dans le respect de l'environnement et des paysages.

### ACTUELLEMENT, LA DORDOGNE COMPTE TROIS GRANDS ITINÉRAIRES NATIONAUX :

- la **Flow Vélo** au nord qui permet de relier Thiviers à l'île d'Aix en suivant les bords de la Charente puis en sillonnant les routes du Parc Naturel Régional (PNR),

- la **véloroute de la vallée de l'Isle** qui longe la rivière entre Périgueux et Libourne,

- la **véloroute de la vallée de la Dordogne** qui permettra, à terme, de longer les rives du fleuve de sa source à l'estuaire.

À ces grandes véloroutes s'ajoutent douze itinéraires régionaux et une multitude de circuits locaux. L'objectif vise à ouvrir 800 kilomètres de tracé d'ici 2030, afin de proposer un Tour de la Dordogne à vélo.

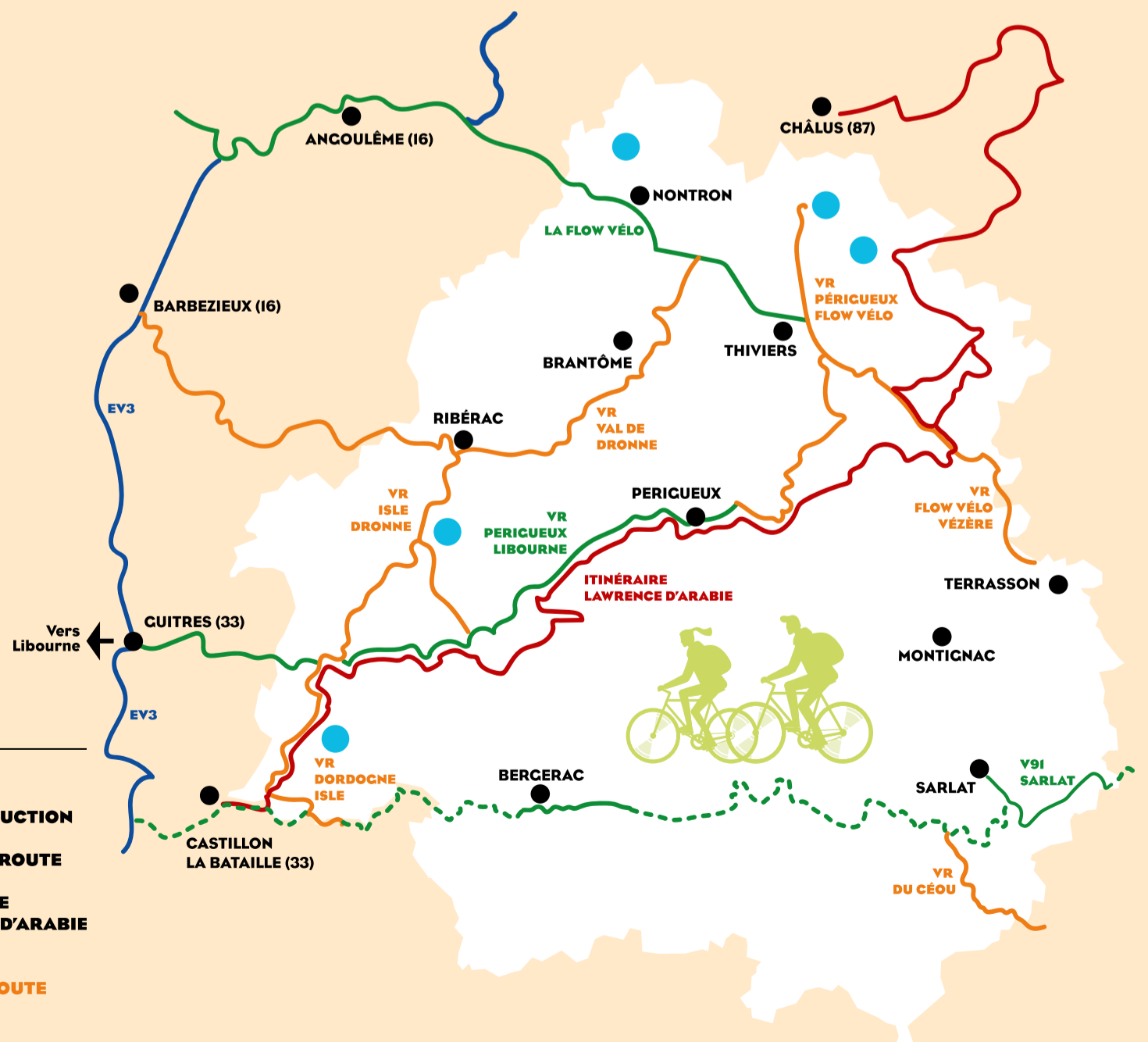
C'est tout l'objet du Plan Départemental Vélo qui est en cours de renouvellement.

Ce document-cadre pour les pratiques cyclotouristiques détermine les itinéraires d'intérêt départemental. Le but est d'ouvrir chaque année de nouvelles véloroutes encadrées par des normes de sécurité et de signalétique afin d'assurer une homogénéité sur l'ensemble du territoire.

Dans les cinq prochaines années, de très beaux circuits vont ainsi voir le jour avec la valorisation de la voie de Vézelay à vélo, l'achèvement des véloroutes de la vallée de la Dordogne et de la vallée de la Vézère.

Un grand nombre de ces parcours sont disponibles à la découverte dans le nouveau guide « **Le Périgord à vélo** » paru aux éditions Sud-Ouest.

Plusieurs outils mis à disposition par le Département permettent d'en découvrir d'autres, comme la Carte des grands itinéraires à vélo ou le site internet dédié à la pleine nature : [dordogne.pleinenature.fr](http://dordogne.pleinenature.fr), sur lequel les tracés GPS des circuits sont en téléchargement libre.





## GRIPPE AVIAIRE : COMMENT RELANCER LA FILIÈRE VOLAILLES ?



**Attention : une épidémie peut en cacher une autre ! La Covid 19 commençait à peine à diminuer d'intensité que la grippe aviaire se propageait de manière foudroyante en décimant de très nombreux élevages de volailles, notamment d'oies et de canards. En quelques semaines, la France a eu le triste privilège d'obtenir la première place parmi les pays les plus touchés par ce fléau à l'échelle mondiale.**

Naturellement, le Sud-Ouest a été frappé de plein fouet. D'abord, les Landes, autre terre renommée d'élevage, puis les départements du Gers et du Lot avant que le virus ne se propage en Dordogne et chez nos voisins charentais et lot-et-garonnais. L'Ouest, également, a été durement affecté par l'épizootie, en particulier les départements de la Vendée et des Deux-Sèvres, dont il est peu connu qu'ils constituent des lieux majeurs d'approvisionnement en poussins et canetons pour l'ensemble des zones de production, notamment le Périgord.

Décelée dans notre département dès le 1<sup>er</sup> avril, l'influenza aviaire, selon le vocabulaire scientifique, a nécessité la mise en œuvre de protocoles stricts d'isolement et d'abattage afin de juguler les contaminations.

A ce jour, ce sont plus de 500 000 oies et canards infectés ou avec une forte inquiétude qu'ils le deviennent qui ont disparu des fermes périgourdines. Outre le traumatisme subi par certains éleveurs contraints d'abandonner leur cheptel et les craintes des autres quant à l'état sanitaire de leurs bêtes et la pérennité de leur activité, c'est toute une filière, emblématique de notre territoire, reconnue officiellement pour sa qualité, qui s'est trouvée brutalement désorganisée et grandement fragilisée.

Au-delà des indispensables mesures d'endiguement sanitaire et d'indemnisation des agriculteurs, les élus départementaux ont souhaité manifester leur soutien à une profession en détresse et prendre leur part à la relance de la filière, en lien étroit avec les acteurs concernés. Pour ce faire, ils ont voté le 16 mai dernier un programme spécifique qui se décline en quelques actions ciblées : l'aide à la recherche d'une autonomie territoriale en canetons et oisons, l'accompagnement d'investissements en matière de biosécurité, l'adaptation des structures d'abattage, la promotion de la filière et de ses produits d'exception.

Si la situation de l'épizootie est désormais stabilisée depuis plusieurs semaines, le repeuplement des exploitations et la remise en route de la filière devront remédier aux difficultés mises à jour par la crise afin de renforcer un modèle périgourdin autonome, d'un bout à l'autre de la chaîne.

Alors, à n'en pas douter, les poulets, les canards et le foie gras du Périgord retrouveront toute leur place sur nos tables et les étals de nos marchés.



**Benoît SECRESTAT,**

Vice-président du Conseil départemental en charge de l'Attractivité économique et de l'emploi

Conseiller départemental du canton de Sarlat

*Rebâtir notre souveraineté alimentaire, c'est d'abord restructurer nos filières agricoles de qualité dans une perspective d'autonomie territoriale. L'engagement du Département est total pour aider la filière volailles, emblématique du Périgord, à surmonter la crise et à retrouver toute sa place.*

## VILLAGE DE L'ENFANCE : DE PLUS EN PLUS D'ENFANTS EN DANGER CONFIÉS AU DÉPARTEMENT

**En 10 ans, le nombre d'enfants confiés au Conseil départemental est passé de 600 à 1250 (dont 250 mineurs étrangers isolés). Dans le même temps, la population des 0-19 ans diminue régulièrement en Dordogne. Ces chiffres sont d'autant plus inquiétants qu'ils révèlent avant tout une progression des difficultés sociales rencontrées par de nombreuses familles.**

**L'Aide Sociale à l'Enfance : comment ça fonctionne ?**

**1** - Les enfants en danger ou en risque de danger sont confiés par décision judiciaire au Conseil départemental et placés sous sa protection.

**2** - Le Village de l'Enfance a pour mission d'accueillir ces enfants éloignés temporairement de leur foyer.

Dans ce Village, la première étape consiste à accompagner l'enfant : nourriture, hygiène, repos, repères affectifs, activités et soutien scolaire.

Le Village est ouvert chaque jour de la semaine, à toute heure du jour et de la nuit, pour répondre aux cas d'urgence. La structure a été créée en 1995 et n'a cessé de montrer son utilité depuis.

Les équipes pluridisciplinaires s'attachent à évaluer la situation de l'enfant, ses besoins et à proposer l'orientation la plus adaptée. Cette évaluation est assurée en moyenne sous trois mois au sein du Village, mais ce temps peut se prolonger selon les cas jusqu'à 6 à 8 mois. L'enfant est ensuite accueilli soit dans une des 11 maisons d'enfants à caractère social, soit chez une des 350 familles d'accueil habilitées.

Le dispositif d'accueil compte 1000 personnels (éducateurs, psychologues, maîtresses de maison, moniteurs éducateurs, veilleurs de nuit, etc...)

Dernièrement, de nouveaux espaces de vie ont été inaugurés au Village de l'enfance dans l'unité dédiée à la petite enfance. Depuis plusieurs années, des enfants de plus en plus jeunes qui relèvent souvent de situation de handicap sont accueillis. Ces derniers ont été amenés à rester sur de longs séjours dans l'établissement. Cette tendance complexifie la mission d'accueil d'urgence qui est assignée à l'établissement. Le Conseil départemental apporte tout son soutien, notamment sur le plan financier, pour rénover les locaux et pour être aux côtés des équipes du Village de l'Enfance.

Au total, 70 millions d'euros par an sont consacrés par le Département à l'aide sociale à l'enfance.





## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : LE DÉPARTEMENT À LA POINTE

Engagé depuis une vingtaine d'années en faveur de la transition énergétique et de la lutte contre le réchauffement climatique, le Conseil départemental de la Dordogne vient de franchir une étape supplémentaire avec la réalisation de la première installation d'autoconsommation collective. Celle-ci a été mise en place sur le toit du gymnase de la Grenadière à Périgueux. Elle permet d'alimenter en électricité huit bâtiments publics, dont un collège, soit la consommation annuelle de 34 foyers.

A l'horizon 2030, la part des énergies renouvelables dans la consommation finale en France doit atteindre 32% pour répondre aux objectifs de la loi Transition énergétique pour la croissance verte votée en 2015. Cela implique que le pays doit se doter rapidement de structures de production sur l'ensemble de son territoire.

Un défi qu'avait anticipé le Département de la Dordogne en faisant de l'excellence environnementale l'un des piliers de son action politique en faveur du développement de l'économie et du territoire. Son ambition environnementale globale, qui prend en compte les enjeux de la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique s'est traduite notamment par une démarche de réduction des consommations d'énergie, par des actions concrètes, telles que le développement du bois-énergie, du photovoltaïque, etc.



Le Département a favorisé l'installation de panneaux photovoltaïques et le développement du bois énergie dans 18 de ses collèges. Il a également réalisé une installation d'autoconsommation et de stockage solaire sur le toit des Archives départementales à Périgueux en 2020. Pas moins de 16 projets de sites de productions photovoltaïques sur les bâtiments de la collectivité sont programmés jusqu'en 2024, principalement sur des toitures. Les prochains doivent voir le jour dans le courant du second semestre 2022 au Parc départemental à Marsac-sur-l'Isle. Quatre projets sont prévus pour 2023, notamment sur le dojo départemental et sur le bâtiment du SATESE, juste à côté du laboratoire départemental d'analyse et de recherche, qui disposera également d'une unité.

### UNE PREMIÈRE EN DORDOGNE

Cette ambition a conduit le Département à développer la première installation photovoltaïque d'autoconsommation collective de Dordogne sur son site de la Grenadière à Périgueux. Ce dispositif répond à trois objectifs : favoriser l'autoconsommation, réduire la facture d'électricité du Département et sécuriser l'approvisionnement électrique sur le long terme. L'autoconsommation collective photovoltaïque permet en effet de partager sa production d'électricité avec des bâtiments consommateurs proches, en utilisant une énergie naturelle, locale et abondante. A l'aide de compteurs communicants, Enedis se charge de la répartition de l'électricité entre consommateurs.

Ce projet a été initié dès 2019 avec la réalisation d'une étude de faisabilité du Centre régional des énergies renouvelables (CRER) sur le gymnase, intégrant une analyse de l'autoconsommation. Il s'est inscrit dans le cadre d'une rénovation thermique des deux sites concernés que sont le gymnase et les logements de la Grenadière.

Cette installation, composée de 267 panneaux photovoltaïques sur une surface de 470m<sup>2</sup>, alimente le collège Clos Chassaing, la Bibliothèque départementale Dordogne-Périgord (BDDP), le service de l'archéologie, etc. Elle doit permettre une réduction de 17 tonnes de CO<sub>2</sub> par an et permettra d'économiser 12 000 à 15 000 € d'électricité par an et 5000 € de gaz par an (chauffage).



### Pascal BOURDEAU,

Vice-président du Conseil départemental chargé de la Transition écologique  
Conseiller départemental du canton du Périgord Vert Nontronnais

*Le Conseil départemental de la Dordogne a pris très tôt le chemin de la transition énergétique, que ce soit par la production d'électricité photovoltaïque, la rénovation thermique de ses bâtiments, ou encore les efforts faits pour réduire sa consommation énergétique.*

*Ce choix permet aujourd'hui au Département de revendiquer l'excellence environnementale comme préalable à l'ensemble des politiques qu'il met en œuvre.*



## DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE : DES SOLUTIONS INNOVANTES POUR LES ESPACES VERTS ET NATURELS



Jardin "L'empreinte végétale" à l'Espace culturel François Mitterrand

**L'évolution du climat a des effets néfastes sur les espaces naturels, les parcs et les jardins.**

**Face à ce constat et dans le cadre de sa politique environnementale, le Département de la Dordogne développe des mesures innovantes.**

Aujourd'hui, les phénomènes climatiques extrêmes sont de plus en plus fréquents : sécheresse, épisodes de canicule ou pluies torrentielles, tous impactent durablement les espaces naturels et les activités humaines.

Compte tenu de cette évolution, le Conseil départemental adapte la gestion, l'entretien et la conception des jardins et des espaces naturels, afin que ceux-ci demeurent des lieux accueillants pour les Périgourdins. Une politique ambitieuse de préservation des espaces est mise en place à travers, par exemple, le recours à la

permaculture au jardin éphémère "L'empreinte végétale" de l'Espace culturel François-Mitterrand ou bien la plantation de vergers dans les jardins du Domaine départemental de Campagne.

### LA DÉSIMPÉRMÉABILISATION DES SOLS

En parallèle, le Département est engagé dans une réflexion sur l'urbanisation de demain et la lutte contre l'imperméabilisation des sols.

Les conséquences de l'imperméabilisation sont multiples : saturation des systèmes d'assainissement, dysfonctionnement des stations de traitement des eaux usées, pollution ou encore inondations. Pour limiter ces effets, l'idée est de permettre l'infiltration des eaux de pluie par le biais de solutions techniques alternatives comme les noues végétalisées (fossés aménagés peu profonds) ou encore les parkings drainants.

Certains sites bénéficient déjà de ces aménagements comme Lascaux IV ou encore le siège de la Direction des routes à Coulounieix-Chamiers. Sur ce dernier, plusieurs aménagements végétalisés sont expérimentés sur les parkings. Des programmes de végétalisation des surfaces artificialisées ont également été mis en place dans certains collèges et ont démontré leur efficacité pour freiner la hausse des températures. L'objectif de ce programme est de créer des aménagements perméables, plus respectueux des ressources naturelles et qui participent à l'amélioration du cadre de vie et au bien-être des citoyens.

Grâce à l'ensemble de ces mesures, le Département inscrit la protection de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique au cœur de sa politique d'excellence environnementale.



# UNA COLLECTA OCCITANA QUE FAI LO LIAM !

(OCCITAN DE DIALECTE LIMOUSIN)



De 2006 a 2014, l'operacion Memòria(s) de doman menada a l'iniciativa dau Conselh departamentau per valorizar e sauvagardar la cultura e la lenga occitanas permetet de 'massar un materiau ethnografic sonòre e video a rasís 900 locutors que reçaugueren l'occitan coma lenga mairala. Queu collectatge de memòria orala permetet de realizar mai d'una accion de valorizacion (artistica, pedagogica, sociologica, etc...). Uei, quela ressorga inestimabla es archivada, numerizada, indexada e mesa en linha. Mai de 250 oras son 'laidon consurtablas sus lo site daus Archius departamentaus de Dordonha (<https://archives.dordogne.fr/archives-numerisees>).

I podretz descriubir l'eime de Perigòrd e segurament respondre a quelas questions per la seguida : Qué quò's un Leberon ? Qué signifia una pola negra dins una maison ? Coma e perqué fasián brutlar Petasson ? Qué quò's la Vielha dins lo potz ? Perqué faliá pas copar lo sorbier au mes de novembre ni mai planter lo persilh ? Perqué faliá pas parlar « patois » a l'escòla ? Per permetre l'accès a las 50 oras demorantas, un trabalh de descripcion es a se far coma daus benevòles e notadament l'association Novelum. Venetz descriubir sens esperar la collecta Memòria(s) de doman e la partejar coma lo mai de monde possible !

## UNE COLLECTE OCCITANE QUI CONNECTE !

De 2006 à 2014, l'opération « Mémoire(s) de demain », menée à l'initiative du Conseil départemental pour valoriser et sauvegarder la culture occitane, a été l'occasion de récolter un matériau ethnographique sonore et vidéo auprès de 900 locuteurs ayant reçu l'occitan comme langue maternelle. Ce collectage de mémoires orales a permis de réaliser de nombreuses actions de valorisation (artistique, pédagogique, sociologique etc...). Aujourd'hui, cette ressource inestimable a été archivée, numérisée, indexée et mise en ligne. Plus de 250 heures sont ainsi consultables sur le site des Archives départementales de la Dordogne (<https://archives.dordogne.fr/archives-numerisees>).

Vous pourrez y découvrir l'âme du Périgord et certainement trouver la réponse à ces questions :

« Qu'est-ce qu'un Lébéro ? Que signifie une poule noire dans une maison ? Pourquoi faire gratter la patte du chat sur la cheminée ? Comment et pourquoi fait-on brûler Pétassou ? Qu'est-ce que la vieille dans le puits ? Pourquoi ne faut-il pas couper de sorbier au mois de novembre ni planter de persil ? Pourquoi ne fallait-il pas parler « patois » à l'école ? ». Pour permettre l'accès aux 50 heures restantes, un travail de description est en cours avec des bénévoles et notamment l'association Novelum. Venez découvrir sans plus attendre la collecte Mémoire(s) de demain pour la transmettre au plus grand nombre !

## BUDGET PARTICIPATIF DORDOGNE-PÉRIGORD



Lauréat du budget participatif

### Un musée bien vivant au Lardin Saint Lazare

Cette belle idée est partie du travail réalisé par des élèves des classes de CM2 de l'école primaire du Lardin : retracer l'histoire industrielle de la commune et du secteur. Une histoire particulièrement riche avec les moulins à eau, les industries liées au fer, au bois, au verre à l'agro-alimentaire...etc.

Comme le raconte avec beaucoup de passion l'institutrice, directrice de l'école, Dominique Borie, une idée en entraînant une autre, le projet a trouvé un aboutissement inespéré avec la création d'un musée dans l'ancienne école de la commune. « Tout le monde a joué le jeu, les élèves, la commune, le Département et surtout aussi la population locale », comme le souligne l'enseignante.

« Le coup de pouce décisif nous est venu du budget participatif. Le montant alloué pour le projet nous a permis d'acheter le matériel pédagogique, informatique et audiovisuel dont nous avions besoin. »

Le Musée relate, ainsi, la richesse patrimoniale encore bien vivante du territoire : de la première industrie lithique - en Périgord tout ramène à la préhistoire - aux premières mines de charbon, à la verrerie de Brardville jusqu'à, bien entendu, les papeteries de Condat qui demeurent l'un des bijoux industriels de notre département.

Inauguré au printemps dernier par le président du Conseil départemental, Germinal Peiro, le musée connaît déjà un beau succès.

« Des gens du Nord qui l'ont visité récemment ont fait le rapprochement avec leur propre histoire industrielle », raconte Mme Borie qui voit aussi dans la réussite du projet l'implication de la population locale. Dans le sillage de leurs enfants, les parents, grands-parents et même arrière grands-parents : tous se sont reconnus dans cette histoire, ce récit local. Ils y ont même apporté leur pierre : dernièrement, une personne est venue apporter des flacons de l'ancienne verrerie. Le musée est donc un musée bien vivant ! Preuve en est encore la présence à quelques centaines de mètres du site des papeteries dont on entend parfois le ronronnement des machines à papier en activité.

**Le Musée est actuellement ouvert par intermittence, le dimanche notamment. Renseignements au 05 53 51 27 11. Il est situé dans le bourg, sur l'ancienne route nationale.**

# EXPRESSION DES GROUPE POLITIQUES

## SOCIALISTE, ÉCOLOGISTE, CITOYEN ET APPARENTÉS

### RETROUVER LE GOÛT DU VIVRE ENSEMBLE !

A l'heure où ces quelques lignes sont écrites, les résultats des élections législatives du mois de juin ne sont pas connus.

Par contre, ceux de la présidentielle relèvent du séisme tant les scores de l'extrême droite ont explosé. Les Périgourdins, pour une partie importante, attachés pourtant aux valeurs de la République, de l'humanisme et au progrès social ont suivi ce mouvement de colère mortifère.

Celui-ci s'est nourri du premier quinquennat Macron. Avec son libéralisme exacerbé et un mépris affiché pour les plus modestes et les corps intermédiaires, le Président de la République aura ainsi réussi à pousser des millions de citoyens à se replier vers une formation politique dont chacun connaît la nature xénophobe.

Aussi, il est urgent que les Français retrouvent le goût du vivre ensemble. Pour cela, il faut agir en faveur du pouvoir d'achat, des services publics de proximité, et reprendre le chemin de la décentralisation.

A ce propos, les chantiers du Conseil départemental de la Dordogne pour le mandat 2021-2028 prennent réellement leur départ avec les votes du budget primitif et avec le vote du budget supplémentaire. Ils contribuent grandement au vivre ensemble, à la justice sociale et à l'équilibre entre les territoires urbains et les territoires ruraux.

Nous souhaitons donc qu'au travers la nouvelle législature qui s'ouvre, le Président de la République et son gouvernement comprennent enfin toute l'importance des politiques locales, véritable gage de la cohésion nationale.

**Olivier CHABREYROU**  
Président du groupe  
Socialiste, Écologiste, Citoyen et Apparentés



Contact : 05 53 02 20 02  
y.le-mao@dordogne.fr

## COMMUNISTE, CITOYEN ET ÉCOLOGISTE

### LE VOTE A LUI SEUL NE SUFFIT JAMAIS... LES MOBILISATIONS DEMEURENT ESSENTIELLES !

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne connaissons pas l'issue des élections législatives, ni l'intérêt civique qu'elles auront suscité après l'élection présidentielle.

Quel qu'en soit le résultat, les fortes préoccupations de nos concitoyens demeureront : le pouvoir d'achat, la santé, l'éducation, les retraites, l'énergie, les services publics, l'environnement, la culture, la sécurité...

Nous savons que, quels que soient notre âge, nos revenus, notre condition sociale, nos besoins, nos attentes, les choix qui résulteront du Président de la République, du Gouvernement et du Parlement auront des conséquences directes sur nos vies quotidiennes, notre avenir et celui de nos proches.

Quelle que soit l'issue de cette échéance électorale, la mobilisation restera indispensable pour peser sur les décisions au plus haut niveau de l'Etat. Nous le savons bien, le vote à lui seul ne suffit jamais et, en démocratie, les mobilisations des salariés et des citoyens demeurent essentielles.

C'est la raison pour laquelle nous devons continuer à nous exprimer sur ce que nous voulons mais aussi sur ce que nous ne voulons plus.

Au sein du Conseil Départemental, nous entendons continuer à porter la nécessité toujours plus pressante de soutenir les collectivités locales qui jouent un rôle majeur dans la réponse aux besoins de nos concitoyens et pour cela exiger une plus juste répartition des richesses lorsque les droites et l'extrême droite restent concentrées sur la défense des intérêts des plus aisés en sacrifiant nos services publics sur l'autel des profits.

Il est de notre devoir de continuer à entendre ces exigences de changement afin de mieux répondre aux besoins et envies des habitants ainsi qu'aux défis écologiques, démocratiques et sociaux qui s'imposent à nous.

**Jacques AUZOU**  
Président du groupe  
Communiste, Citoyen, Écologiste



Contact : 05 53 02 20 31  
l.perea@dordogne.fr

## RENOUVEAU DORDOGNE

### L'HEURE DU BILAN

Maintenant que le temps démocratique de l'élection présidentielle est passée, l'heure du bilan est venu. La Dordogne fait partie des départements qui ont placé l'extrême droite en tête des scrutins au 1er tour. Ce score interroge : pour quelles raisons les territoires les plus ruraux et les plus précaires de notre département ont voté en masse pour les candidats extrémistes ?

En effet, les citoyens en difficulté de nos territoires, malgré les allocations et aides qu'ils perçoivent, continuent de ressentir un profond sentiment de déclassement. En effet, le RSA est essentiel pour permettre aux personnes de se remettre d'accidents de la vie, mais nous prôtons une politique d'insertion par la formation et le travail. C'est pourquoi nous continuerons d'être particulièrement exigeants avec la majorité départementale et force de proposition sur ces questions. Pourquoi ne pas déposer une candidature dans le cadre de l'appel à projet « Territoire Zéro Chômeurs Longue Durée » par exemple ou avoir une politique d'insertion numérique avec l'élaboration d'une politique rurale sociale ?

Enfin, il nous semble important de saluer la position de la majorité départementale d'assumer ses valeurs républicaines et d'avoir refusé l'alliance « NUPES » avec certains partis d'extrême gauche. Même si nous ne partageons pas les mêmes opinions politiques, nous nous retrouvons sur le socle républicain et européen sur lequel nous ne dérogeons pas.

**Thierry CIPIERRE**  
Président du groupe  
Renouveau Dordogne



Contact : 05 53 02 59 28  
l.guillemot@dordogne.fr

## LES RÉPUBLICAINS, DIVERS DROITE ET APPARENTÉS

Nous sortons d'une période électorale importante pour notre pays. Après les Municipales, les Départementales et les Régionales, les élections présidentielles et législatives terminent un cycle de renouvellement de nos instances.

Nous avons le sentiment que nos territoires ruraux ont encore une fois été les grands oubliés des débats nationaux. Les départements, les communautés de communes et les mairies ont démontré toute leur utilité lors de la crise COVID. Les élus de proximité sont les plus à même de comprendre les problèmes de nos concitoyens dans nos territoires. Mais les premières annonces du gouvernement ont de quoi nous inquiéter... Plus de charges pèseront sur ces collectivités, avec un risque de baisse de dotation voire de disparition de l'échelon départemental.

Le problème du prix du gazole est encore plus important dans nos campagnes par l'absence de transports en commun et du chauffage au fuel très répandu. La désertification médicale s'amplifie depuis des années... L'accès à Internet et les zones blanches de téléphonie mobile restent un grand problème pour beaucoup de Périgourdins...

L'État doit rapidement mettre en place un bouclier pour les campagnes et une véritable politique d'aménagement du territoire, avec une règle d'or : pour 1 € investi dans la politique de la ville, 1 € doit être investi pour les territoires ruraux. Il faut aussi cesser la fermeture de classes d'école, de bureaux de poste, de petites lignes ferroviaires, et investir fortement dans la sécurité des routes.

Nous essaierons de porter la parole de la ruralité à tous les niveaux de l'État pour le Périgord et ses habitants.

**Dominique BOUSQUET**  
Groupe Les Républicains,  
Divers Droite et apparentés



Contact : 06 07 82 83 54  
f.marty@dordogne.fr



# Votre été en DORDOGNE

## Cinéma - Théâtre Concerts - Expositions

### En Dordogne, l'été sera culturel et festif

Grâce à la politique active de soutien au monde culturel voulue par la majorité départementale de gauche, de nombreux événements vous sont proposés dans notre département durant l'été.

Musique baroque, classique, jazz, variété, blues, rock, théâtre, danse, spectacles vivants de rue, peinture, sculpture, culture patrimoniale, il y en a pour tous les goûts. Retrouvez ci-dessous la plupart de ces événements soutenus par le Département. Alors, n'hésitez pas : sortez et profitez !

#### PÉRIGORD BLANC

**1<sup>er</sup> au 30 juillet** - Musiques de la Nouvelle Orléans en Périgord. **FESTIVAL ITINÉRANT**

**Du 6 au 10 juillet** - Festival Mimos. Spectacles vivants de rue. **PÉRIGUEUX**

**16 au 21 juillet** - Rencontres musicales irlandaises. **TOCANE-SAINT-APRE**

**18 au 23 juillet** - L'émoi des Mots, Festival de lectures théâtrales. **DOUZILLAC**

**21 au 23 juillet** - Festival de jazz. **MONTPON-MÉNESTÉROL**

**28 juillet, 3 et 11 août** - Festival de musique classique. **SAINT-AMAND-DE-VERGT**

**11 et 12 août** - Concert Jazz « Swing sur le chantier à la Maison Talleyrand Périgord et visites du Castrum de Grignols ». **GRIGNOLS**

**13 au 14 août** - Marché des Potiers. **BEAURONNE**

**19 et 23 août** - Concerts. **SORGES et LIGUEUX CHAMPAGNAC-DE-BÉLAIR**

**20 au 27 août** - Sinfonia Festival Musique baroque et classique. **PÉRIGUEUX**

#### PÉRIGORD VERT

**Juin, juillet et août** - Festival Douchapt Blues. **DOUCHAPT**

**Juin, juillet et août** - Marché des Tisserands. Expositions de créations originales. **VARAIGNES**

**9, 10, 16, 17, 19 et 22 juillet** - Festival Foliamusica. Musique Classique. **NONTRON**

**A partir du 20 juillet** - 34<sup>ème</sup> festival de Musique en Périgord. **VALLÉE DE LA DORDOGNE**

**23 et 24 juillet** - Festival Forges et Métallurgie. **ÉTOUARS**

**23 au 31 juillet** - Festival Itinéraire Baroque. **Concerts dans plusieurs communes du Ribérais.**

**23 juillet à fin août** - Exposition internationale de Pastels. **SAINT-AULAYE-PUYMANGOU**

**11 au 21 août** - Concours de peinture et de photo numérique. **TOURTOIRAC**

**13 au 20 août** - Semaine musicale. **TOURTOIRAC**

#### PÉRIGORD POURPRE

**Mi-juin/mi-août** - EpHémères-entrActe. Rencontres entre l'Art contemporain et le patrimoine. **Divers châteaux du Bergeracois**

**1<sup>er</sup> et 2 juillet** - Blues in Queyssac. **QUEYSSAC**

**1<sup>er</sup> au 3 juillet** - Félibrée, fête occitane. **EYMET**

**8 et 9 juillet** - Festival des Ploucs. **SAUSSIGNAC**

**23 au 24 juillet** - Marché de Potiers. **LIMEUIL**

**A partir du 2 août** - Festival Musique en Sol. Musique baroque et classique. Abbatale. **PAUNAT**

**3 au 16 août** - Festival du Périgord Pourpre « L'été musical en Bergeracois ». **BERGERACOIS**

**5 au 6 août** - Beau c'est Festival. Concerts de musiques actuelles. **BOSSET**

**18 au 21 août** - Festival du Pescet - Musique et théâtre. **COLOMBIER**

#### PÉRIGORD NOIR

**30 juin au 3 juillet** - Film et spectacle vivant autour du thème de la Terre - **SARLAT et communes environnantes**

**9 juillet au 31 août** - Les Fabuleuses, Animations et spectacles vivants au service du patrimoine. **COLY-SAINT-AMAND**

**15 au 17 juillet** - Festival des Arts de la Rue. **COLY-SAINT-AMAND**

**18 juillet au 3 août** - Festival des Jeux du Théâtre de Sarlat. **SARLAT**

**19 au 31 juillet** - Festival Piu di Voce - Art lyrique. **Différentes communes de la Vallée de l'Homme**

**22 juillet et le 11 août** - Salon du Roman Policier Noir Vézère et salon des éditeurs. **LE BUGUE**

**25 au 31 juillet** - Festival Cultures aux Cœurs. Concerts et spectacles de cultures venues d'ailleurs. **MONTIGNAC**

**28 juillet au 19 août** - Festival du Périgord Noir. Musique baroque et classique. **Diverses communes du Montignacois**

**31 juillet, 4, 12 et 14 août** - Festival Bach. **BELVÈS**

**A partir du 17 août, pour un mois.** Salon d'art photographique. **SARLAT**

20 et 21 août. Soirées concerts. **LA CASSAGNE**

**9 juillet au 6 novembre**  
**Expo d'été de Biron**  
Gaston Chaissac et la modernité

**21 mai au 18 septembre**  
**Expo d'été de Campagne**  
Michel Brand : mes anthropo-scènes

### Et si vous vous faisiez une toile... sous les étoiles ?!

L'association Ciné Passion, soutenue par le Conseil départemental, vous propose tout l'été des séances de cinéma, tous publics, en plein air (des lieux abrités sont prévus en cas d'intempéries).

Toutes les projections démarrent à la tombée de la nuit (vers 22h), un repli est prévu à proximité des sites en cas de mauvais temps. Les séances sont payantes ou gratuites (se renseigner auprès des organisateurs).

A apprécier sans modération, en famille, entre amis, pour passer une bonne soirée sous la voûte étoilée.



© Laurent Xeri



Infos et programmation :  
cine-passion24.com  
05 53 02 64 97

#cinepleinair24

**4 juillet** - Coursac  
**5 juillet** - Thenon  
**7 juillet** - St Capraise de Lalinde  
**7 juillet** - Boulazac  
**7 juillet** - Bourdeilles  
**8 juillet** - Eymet  
**8 juillet** - Agonac  
**8 juillet** - Mussidan  
**9 juillet** - Vergt  
**9 juillet** - Rouffignac  
**11 juillet** - Hautefort  
**11 juillet** - Etang de Rouffiac  
**12 juillet** - Le Buisson  
**12 juillet** - Saint-Astier  
**12 juillet** - Lalinde  
**13 juillet** - Javerlhac

**13 juillet** - Valojoux  
**15 juillet** - Château de Campagne  
**15 juillet** - Montrem  
**16 juillet** - Saint-Léon-sur-Vézère  
**16 juillet** - Saint-Félix-de-Villadeix  
**16 juillet** - Thiviers  
**18 juillet** - Le Bournat (le Bugue)  
**19 juillet** - Cadouin  
**19 juillet** - Ribérac  
**20 juillet** - Villefranche du Périgord  
**20 juillet** - Excideuil  
**20 juillet** - Vauclaire  
Montpon-Ménéstérol  
**21 juillet** - Coly-Saint-Amand  
**22 juillet** - Périgueux (Vésone)

**22 juillet** - Eymet  
**22 juillet** - Léguillac  
**23 juillet** - Brantôme  
**23 juillet** - Cité de Clairvivre  
**23 juillet** - Ferme du Parcot  
**25 juillet** - Terrasson  
**25 juillet** - Tocane  
**26 juillet** - Boulazac  
**26 juillet** - Le Buisson  
**27 juillet** - Thenon  
**27 juillet** - Montpon  
**28 juillet** - La Coquille  
**28 juillet** - La Roche Chalais  
**28 juillet** - Coulounieix  
**29 juillet** - Périgueux  
(parc Gamenson)

**29 juillet** - le Bournat (le Bugue)  
**29 juillet** - Fanlac  
**30 juillet** - Ribérac  
**30 juillet** - Rouffiac  
**1<sup>er</sup> août** - Hautefort  
**1<sup>er</sup> août** - Eymet  
**2 août** - Boulazac  
**2 août** - Mussidan  
**2 août** - Cadouin  
**3 août** - Excideuil  
**3 août** - Montpon  
**4 août** - Mensignac  
**5 août** - Périgueux (Vésone)  
**5 août** - Château de Campagne  
**5 août** - Jaure  
**6 août** - Le Bournat (le Bugue)

**6 août** - Champniers-Reilhac  
**8 août** - Saint-Estèphe  
**8 août** - Saint-Félix-de-Villadeix  
**9 août** - Neuvic  
**9 août** - Boulazac  
**9 août** - Saint-Avit-Sénieur  
**10 août** - Ribérac  
**10 août** - Moulin Duellas  
Saint-Avit-Sénieur  
**10 août** - Brantôme  
**11 août** - Monpazier  
**11 août** - Montignac  
**12 août** - Périgueux  
**12 août** - Bergerac  
**12 août** - Eymet  
**13 août** - Lalinde

**16 août** - Terrasson  
**16 août** - Saint-Astier  
**16 août** - Le Buisson  
**17 août** - Vergt  
**17 août** - Tocane  
**18 août** - Monfaucon  
**19 août** - Saint-Léon-sur-l'Isle  
**22 août** - Razac  
Saint-Avit-Sénieur  
**23 août** - Boulazac  
**24 août** - Lanouaille  
**25 août** - Trélissac  
**26 août** - Annesse-et-Beaulieu